

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 06/03/2018

Présents : Madame **VERSEPUY** Sandrine -
Messieurs **BERAUD** Noel, **CHARBONNEL** Pascal, **COLLARDEAU** Laurent, **GOMICHO**N Michel,
GERAULT Alexandre

Excusés : **OTTOZ BRAJON** Muriel (pouvoir donné à **BERAUD** Noël) - **GIL BLANCO** Carmen (pouvoir
donné à **GOMICHO**N Michel) - **COLLIN** Isabelle (pouvoir donné à **VERSEPUY** Sandrine)

Absent **SIMON** Michel

Secrétaire : **VERSEPUY** Sandrine

Le compte rendu du conseil municipal en date du 28/11/2017 est approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire ouvre la séance

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : avec Affectation des résultats :
Noël Beraud prend la présidence pour le vote

<u>Recettes réalisées</u> :	Recettes	
Titres émis		62 697.68 €
<u>Dépenses réalisées</u> :	Dépenses	
Mandats émis uniquement		37 869.76 €

= Excédent 2017		24 827.92 €
Report Excédent de l'exercice 2016		+ 6 788.90 €

EXCEDENT brut 2017		31 616.82 €
Report Restes à réaliser en dépenses		57 400.00 €

Déficit brut réel d'investissement – 2017		- 25 783.18

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Recettes réalisées</u> :	Recettes	
Titres émis uniquement		243 472.33 €
		-
<u>Dépenses réalisées</u> :	Dépenses	
Mandats émis		222 438.30 €

= Excédent 2017		+ 21 034.03 €
Report Excédent exercice 2016		+ 107 832.00 €

Résultat de clôture Excédent brut 2017		+ 128 866.03 €

A mettre au budget 2018 (avec les centimes)

- En section de Fonctionnement recettes (ligne 002)	103 082.85
- En section d'Investissement Recettes (article 1068)	25 783.18

Le compte administratif 2017 est **adopté à l'unanimité**

DELIBERATIONS DIVERSES :

- **Affectation des résultats 2017 sur BP 2018 :**

Il est procédé à l'affectation des résultats 2017 sur le budget primitif 2018.

Excédent (001) brut d'investissement **recettes** : 31 616.82 €

Excédent (002) **recettes** brut en section de fonctionnement : 103 082.85 €

Affectation des résultats : **Adopté à l'unanimité**

Compte de Gestion 2017 :

- Le compte de gestion 2017, dressé par Monsieur GRAS, percepteur.

Compte de Gestion : **Adopté à l'unanimité**

- **Communauté de Communes « Combrailles, Sioule et Morges » :** Renouvellement de la convention ACMO (service commun Mission d'Assistant de Prévention) pour l'année 2017
Approuvé à l'unanimité (9 voix POUR)

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur PLU : Lecture par M. le Maire des axes d'applications retenus pour le PADD
- Les taux 2018 (Taxe habitation – Taxes foncières – Taxes foncières sur le non bâti) seront à l'ordre du jour du prochain conseil
- M. Edieu Alain sollicite la mairie pour l'entretien d'une parcelle à côté de la sienne, vers l'usine : question : dans quel but ? entretien ou exploitation ?
- M. Gasnier interroge la commune sur un terrain des communaux en vue de l'acquérir : ces terrains ne sont pas à vendre. L'information lui sera donné que l'actuelle convention est valable jusqu'à fin 2019 et qu'il faudra qu'il fasse une demande écrite
- Demande de la mairie de Prompsat pour la participation au financement d'une installation d'un jeu dans la cour de l'école

La séance est levée.